

De l'importance des réseaux nationaux dans le domaine des arts visuels

Retranscription de l'interview vidéo **Ann Stouvenel, présidente, Arts en résidence - Réseau national**, Paris

Interview réalisée dans le cadre de la formation *Trouver les financements et partenaires adaptés à son projet*, et des ressources gratuites

artistforever, 40mcube

Copyright : 36secondes, 2022

Sommaire

De l'importance des réseaux nationaux dans le domaine des arts visuels.....	1
Quelles sont les missions du réseau Arts en résidence ?	1
Quelle est l'histoire du réseau Arts en résidence ?	1
Est-ce que le réseau travaille avec le ministère de la Culture ?	2
Le réseau est-il ouvert aux artistes ?	2

Je m'appelle Ann Stouvenel, je suis co-fondatrice et présidente d'Arts en résidence - Réseau national.

Quelles sont les missions du réseau Arts en résidence ?

C'est un réseau qui a 12 ans, qui fédère aujourd'hui 45 structures,
et qui a pour but évidemment de fédérer, mais aussi de structurer, d'apporter un cadre à la structuration pour les lieux. C'est-à-dire d'insuffler des bonnes pratiques et pouvoir avoir des objets qui permettent d'accueillir au mieux les artistes-auteurs et autrices, dans le cadre de la résidence d'artiste. L'autre objectif aussi, c'est de rendre visibles les lieux de résidence, et de les représenter.

Quelle est l'histoire du réseau Arts en résidence ?

On a créé le réseau il y a 12 ans pour la simple et bonne raison qu'on était assez isolés dans nos contrées lointaines. Et assez rapidement on s'est rendu compte qu'on était nombreux et

nombreuses à travailler vers des mêmes objectifs. Donc on a créé une charte déontologique qui fédère ces lieux. Ces lieux sont au nombre de 45 et fonctionnent sur les principes rédigés dans cette charte. Le but a été en premier lieu de réaliser un contrat-type, une boîte à outils pour l'accueil des artistes étrangers en France, ce genre de choses...

Est-ce que le réseau travaille avec le ministère de la Culture ?

Art en résidence est soutenu depuis l'an passé par la DGCA, la Direction Générale de la Création Artistique, qui est donc le ministère de la Culture concentré. Donc réuni à Paris. On a signé une convention d'objectifs avec eux, sur 3 ans. Ils nous soutiennent beaucoup, on a pu créer un poste, et on rédige avec eux, en ce moment, leur propre charte de résidences de « bonne qualité » ; qui pourra avoir comme effet d'avoir une ligne très claire sur les objectifs des résidences d'artistes soutenues financièrement par la DGCA. Et ça amènera peut-être aussi à une relecture de la circulaire et d'autres documents. Le lien avec la DGCA est très fort, et aussi avec l'Institut Français, depuis quelques années déjà.

Le réseau est-il ouvert aux artistes ?

Le réseau Arts en résidence est ouvert aux structures de résidence qui correspondent, qui œuvrent aux bonnes pratiques et qui correspondent à tous les objectifs décrits dans la charte. On est avant tout en dialogue avec des structures, mais des artistes peuvent aussi adhérer ainsi que des personnes extérieures. D'ailleurs, on a des membres structures, des membres adhérents, et des membres invités. On a déjà eu des artistes, là on a eu un juriste, on a eu des personnes professionnelles du monde de l'art qui par exemple gèrent une collection, des gens dans des grandes institutions aussi... C'est ouvert à tout le monde, tant qu'on puisse apporter une pierre à l'édifice.